

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 3 mai 2023 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 55 titulaires

Nombre de membres votants :

☞	Nombre de membres présents :	35
☞	Nombre de membres ayant donné procuration :	3

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 3 mai à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ☞ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM

- ☞ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU

- ☞ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM

REÇU le

10 MAI 2023

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Marie-Reine FISCHER, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
M. Guy SCHMITT, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Pierre GEIST, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux - Trésor Public
M. Guillaume PICHOT CORDE, Chargé de mission pour la mise en œuvre d'un observatoire du SCOT Bruche Mossig
M. Antoine MONTENON, Coordinateur de la démarche Climat Air Energie

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- CONVENTION CCPR

N° 2023-210-PETR

EXPOSE

Le PETR Bruche Mossig anime et gère, sur le site de l'ancienne friche de la Brasserie à MUTZIG, un pôle de services qui comporte une pépinière/hôtel d'entreprises dénommée « Tremplin Entreprises » et assure des fonctions d'accueil, de conseil et d'appui aux porteurs de projets en matière de création et de reprise d'entreprise.

Une part des porteurs de projets reçus et conseillés par l'animateur économique du PETR est originaire de la communauté de communes des Portes de Rosheim.

Cette dernière a accepté de participer au financement du poste par une subvention annuelle de 3 100€ en 2022 et de 3 100€ en 2023.

Un projet de convention a été établi pour formaliser ce partenariat entre les deux instances et organiser les modalités de versement de la participation financière.

Une délibération dans ce sens a été prise par la CCPR au moment du vote du BP 2023, le 4 avril 2023.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

CONSIDERANT que les missions réalisées par le pôle Création de Tremplin Entreprises bénéficient pour partie à des porteurs de projets habitant le territoire de la communauté de communes des Portes de Rosheim ;

CONSIDERANT l'intérêt à mutualiser l'ingénierie affectée au fonctionnement du pôle création à Tremplin Entreprises ;

CONSIDERANT l'intérêt à formaliser le partenariat avec la CCPR dans le cadre d'une convention fixant les modalités de collaboration entre le PETR Bruche Mossig et la CCPR ;

VU la délibération n°2023-41 prise par le conseil communautaire de la CCPR en sa séance du 4 avril 2023, portant décision de verser au PETR Bruche Mossig une participation à hauteur de 3100€/an pour 2022 et pour 2023 pour le financement des missions réalisées par le pôle Création de Tremplin Entreprises et autorisant le Président de la CCPR à signer la convention de partenariat fixant les modalités de collaboration entre le PETR Bruche Mossig et la CCPR ;

VU les statuts du PETR, notamment son article relatif aux compétences et attributions précisant que le PETR peut réaliser, pour le compte des collectivités ou établissements publics, des prestations de services, dans les conditions prévues par l'article L. 5211-56 du code général des collectivités territoriales ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le 1^{er} Vice-Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
approuve

la convention de partenariat avec la communauté de communes des Portes de Rosheim pour l'accueil et le conseil des porteurs de projets à Tremplin Entreprises ,

approuve

la participation de la communauté de communes des Portes de Rosheim au financement du service d'accueil et le conseil des porteurs de projets à Tremplin Entreprises,

autorise

le Président à signer cette convention,

charge

le Président de l'exécution de cette convention.

Le secrétaire de séance,



Gilbert ROTH

POUR EXTRAIT CONFORME

Le 1^{er} Vice_Président,



Daniel ACKER

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/05/2023

Publié le : 17/05/2023

REÇU le
10 MAI 2023
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM